

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRANZAC

Séance du 04 octobre 2022

NOMBRE DES MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mil vingt-deux et le quatre octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PRANZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard TERRADE, Maire.

Date de la convocation : 27 septembre 2022

Présents : Mmes, MM. Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Michel VALLADE, René FORT, Karine DEVAUT, Carla DE OLIVEIRA, Johann MOREAU, Karine RONCIN, Mathieu SAUVAGE, Luc GARITEY.

Excusées : Mmes, Danielle BENELLI, Fanny MERCIER, Vanessa CORBINEAU, M. Arnaud TROUSSELIER et Mme Evelyne PICHON

- Mme Danielle BENELLI a donné pouvoir à M. Michel VALLADE
- Mme Fanny MERCIER a donné pouvoir à M. Bernard TERRADE

Monsieur Michel VALLADE a été désigné secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL 2022

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de procéder à une modification des crédits budgétaires à l'intérieur de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de modifier le budget 2022 comme suit :

Section investissement Dépenses :

* augmentation du compte 2051	pour la somme de	3 500 €
* diminution du compte 21568	pour la somme de	1 500 €
* diminution du compte 2182	pour la somme de	2 000 €

POUR = 12 - CONTRE = 0 - ABSTENTION = 0

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE,
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Maire,
Bernard TERRADE

